

Stellantis et Toyota élargissent leur partenariat avec un nouveau fourgon grand volume également disponible en version électrique

- **Stellantis et Toyota Motor Europe (TME) annoncent un nouvel accord portant sur un fourgon grand volume pour le marché européen**
- **Ce nouveau grand fourgon vient s'ajouter aux fourgonnettes compactes et aux fourgons de taille moyenne de TME développés dans le cadre du partenariat déjà en place, et vient étoffer la gamme de véhicules utilitaires légers (VUL) de Stellantis en Europe, en adéquation avec les objectifs de son plan « Dare Forward 2030 »**
- **Les clients de TME bénéficieront de la technologie de pointe zéro émission de Stellantis dans chacun des segments VUL dans lesquels Stellantis est présent**

AMSTERDAM / BRUXELLES, le 30 mai 2022 – Stellantis N.V. et Toyota Motor Europe N.V. (TME) annoncent l'élargissement de leur partenariat existant avec un accord portant sur un nouveau fourgon grand volume, comprenant également une déclinaison électrique à batterie. Avec ce nouveau véhicule, qui représente le troisième type de carrosserie couvert par l'accord, la gamme VUL est complète ; ce grand fourgon venant s'ajouter aux fourgons compacts et moyens déjà en production.

Stellantis fournira ce nouveau fourgon utilitaire grand volume à TME qui le commercialisera en Europe sous la marque Toyota. Le nouveau véhicule sera produit sur les sites de production Stellantis de Gliwice (Pologne) et d'Atessa (Italie). Prévus mi-2024, ce nouveau grand fourgon marque la première entrée de TME dans le segment des véhicules utilitaires grand volume.

« Notre excellence opérationnelle est de facto reconnue dans cet accord élargi, » **a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis.** « Avec ce troisième engagement majeur, Stellantis affirme à nouveau son expertise dans le segment des véhicules utilitaires et sa capacité à développer une technologie de batterie électrique conçue pour répondre à tout un éventail de besoins. Cet accord renforce notre [leadership](#) sur le marché des VUL et des véhicules à faibles émissions dans l'UE30, nous rapprochant ainsi de l'objectif de notre plan [Dare Forward 2030](#), qui est de devenir le leader incontesté du marché mondial des véhicules utilitaires légers, en termes de technologie, de fabrication, de part de marché et de rentabilité. »

La collaboration entre Stellantis et TME a démarré en 2012 avec la production du VUL de taille moyenne de Toyota sur le site Stellantis d'Hordain (France) et s'est poursuivie en 2019 avec un nouveau modèle compétitif et attrayant pour le segment des VUL compacts, produit sur le site Stellantis de Vigo (Espagne). Le VUL grand volume annoncé aujourd'hui renforce cette collaboration en permettant à Toyota de proposer une gamme de VUL complète en Europe, et aux deux entreprises de profiter d'une optimisation des coûts de développement et de production.

« Nous sommes ravis de pouvoir étendre ce partenariat qui est un vrai succès en lançant un nouveau fourgon utilitaire grand volume. C'est un apport important qui complète notre gamme d'utilitaires légers pour les clients européens de Toyota. Ce nouveau VUL est appelé à jouer un rôle-clé dans la réalisation des objectifs de croissance de Toyota pour l'ensemble de sa ligne de VUL, aux côtés du pick-up Hilux, du Proace et du Proace City, ce qui permettra à Toyota de fournir des solutions de mobilité pour chacun des segments du marché des VUL », **a commenté Matt Harrison, Président et CEO de Toyota Motor Europe.**

Stellantis N.V. (NYSE / MTA / Euronext Paris : STLA) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande tech company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, www.stellantis.com/fr

Toyota Motor Europe NV/SA (TME) supervise la commercialisation et la distribution des véhicules, pièces et accessoires Toyota, GR (Gazoo Racing) et Lexus, ainsi que les opérations de fabrication et d'ingénierie européennes de Toyota. Toyota, qui emploie directement plus de 27 000 personnes, a investi plus de 10 milliards d'euros en Europe depuis 1990. L'entreprise compte neuf sites de production européens, situés au Portugal, Royaume-Uni, en France, Pologne, République tchèque, Turquie et Russie. Environ 16,5 millions de véhicules Toyota, GR et Lexus circulent aujourd'hui sur les routes européennes, et leurs conducteurs sont supportés par 28 sociétés nationales de marketing et de vente et un réseau fort d'environ 2800 points de vente dans 53 pays (UE, Royaume-Uni, pays de l'AELE, Russie, Israël, Turquie et autres pays d'Europe de l'Est). En 2021, TME a vendu 1 076 300 véhicules en Europe, ce qui représente une part de marché de 6,4 %. Pour plus d'informations, veuillez visiter [Facts & Figures \(toyota.eu\)](http://Facts & Figures (toyota.eu)) et www.toyota-europe.com.

Toyota a la conviction qu'avec la liberté de mouvement, tout devient possible. À travers cet objectif de « mobilité pour tous », Toyota vise à créer une mobilité plus sûre, plus connectée, inclusive et durable afin d'offrir du « bonheur pour tous ». En Europe, TME propose une gamme de services de mobilité avec la marque de mobilité KINTO lancée dans 14 pays et promeut activement l'utilisation de ses solutions de pile à combustible zéro émission auprès de partenaires industriels tout en apportant le support technique nécessaire. Contribuant aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, Toyota s'efforce d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses activités à travers l'Europe. Leader historique de la réduction des émissions de CO₂ en Europe, TME vise à réduire de 100 % les émissions de CO₂ de tous les nouveaux véhicules en Europe de l'Ouest d'ici 2035 et continuera d'offrir une gamme complète de motorisations électrifiées aux clients de toute la région avec ses technologies hybrides, hybrides rechargeables et électriques à batterie et à pile à combustible. En matière de durabilité, Toyota s'engage à « Aller au-delà » : Go Beyond.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les énoncés concernant les événements futurs et les estimations de résultats des activités, les stratégies d'entreprise, les avantages escomptés de la transaction proposée, les résultats financiers et opérationnels futurs, la date prévue de réalisation de la transaction proposée et d'autres aspects escomptés de nos activités ou résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Des mots et expressions de déclarations tels que " peut ", " va ", " s'attendre à ", " pourrait ", " devrait ", " avoir l'intention de ", " estimer ", " anticiper ", " penser ", " croire ", " rester ", " en bonne voie ", " conception ", " cible ", " objectif ", " but ", " prévision ", " projection ", " perspectives ", " estimation ", " planifier ", ainsi que les mots et expressions de cette nature et toutes les phrases au futur indiquent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement futur. Elles sont fondées sur l'état actuel des connaissances de Stellantis, les attentes futures et les projections concernant des événements futurs et sont, par nature, soumises à de nombreux risques et incertitudes inhérentes à ces activités et donc difficilement prévisibles. Elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se produire ou exister à l'avenir et, par conséquent, il ne faut pas s'y fier indûment.

Les résultats réels peuvent sensiblement différer de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer de nouveaux produits avec succès et à maintenir le volume des expéditions de véhicules; l'évolution des marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et l'évolution de la demande de produits automobiles qui sont soumis à un cycle conjoncturel; l'évolution de la situation économique et politiques locales, l'évolution de la politique commerciale et l'imposition de taxes ou de droits de douane mondiales et régionales applicables à l'industrie automobile, l'adoption de réformes fiscales ou d'autres modifications des lois et règlements fiscaux; la capacité de Stellantis' à élargir certaines de leurs marques à l'échelle mondiale; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment l'amélioration de l'électrification, de la connectivité et des caractéristiques de conduite autonome; tous types d'actions, de réclamations, de poursuites judiciaires, d'enquêtes gouvernementales et d'autres événements imprévus, y compris toutes réclamations relatives à la responsabilité du fait des produits défectueux et à la garantie des produits et les réclamations relatives à l'environnement, les enquêtes et les poursuites judiciaires; les dépenses significatives d'exploitation en ce qui concerne le respect des règlements en matière d'environnement, de santé et de sécurité; l'intensité de la concurrence dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation; l'exposition à des déficits dans le financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis; la capacité de fournir ou d'organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les consommateurs et les risques associés à la création et exploitation de sociétés de services financiers; la possibilité d'obtenir des financements pour réaliser les stratégies commerciales de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats; un dysfonctionnement majeur, une perturbation ou une atteinte à la sécurité majeure affectant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique embarqués dans les véhicules de Stellantis; la capacité de Stellantis à exploiter les avantages escomptés des ententes de co-entreprise; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs; l'augmentation des coûts, l'interruption de l'approvisionnement ou la pénurie de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis; l'évolution du marché du travail et des conditions de travail et l'évolution du droit du travail applicable; fluctuations des taux de change, variations des taux d'intérêt, risque de crédit et autres risques de marché; troubles politiques et civils; tremblements de terre ou toute autre catastrophe; et autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans la présente communication ne sont valables qu'à la date du présent document et Stellantis rejette toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives. De plus amples renseignements sur Stellantis et ses entreprises, y compris les facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers de Stellantis, sont inclus dans les rapports et les documents de Stellantis déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) et de l'autorité des marchés financiers Néerlandaise (AFM).